

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE 2014

Convocation : 28 octobre 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 4 novembre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.
Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, Y. Leipert, V. Varin, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor
Absents excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard), D. Cornuejols.
Secrétaire de séance : J.M. Raoult

Rretrait du point n° 8 – Encaissement de chèques, celui-ci ne donnant pas lieu à délibération.

Choix de l'entreprise – Rénovation préaux cour de l'école

Engagement Le Conseil Municipal, attribue à l'unanimité des présents et représentés le marché à l'entreprise BECQUET de Courgeon – 61 pour un montant de 15640.33 € HT, en tenant compte de la nécessité d'ajouter des dauphins en fonte, soit 18 768.40 € TTC.

Remplacement véhicule communal

Le maire informe le Conseil que le véhicule communal est hors service : moteur cassé. Compte tenu des frais de remise en état, il est préférable de procéder à son remplacement. Le choix du conseil se porte sur un véhicule d'occasion récent, à faible kilométrage. Les besoins exprimés portent sur un véhicule plus grand que le berlingo.

Le conseil municipal autorise le maire à contractualiser avec Dynatech Industries 28630 Nogent le Phaye pour l'acquisition d'un citroën Jumpy au prix HT de 9000 € augmenté du prix de la carte grise, soit 11 082.50 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder le berlingo au garage ANDRE, du Mesnil-Simon pour 600 €. Il autorise Mme le Maire à signer la cession.

Décisions modificatives – Budget principal

La Préfecture d'Eure et Loir, dans le cadre de son contrôle de légalité sur le budget primitif 2014, nous demande de corriger les montants de Restes à Réaliser –Dépenses et- Recettes- pour réintégrer le montant exact alors que celui-ci a été arrondi. En conséquence, le maire propose de modifier les articles suivants :

Dépenses d'investissement : article 2151 :	+ 3.41 €, soit un total de 10003.41 €
Restes à réaliser :	- 2.04 €, soit un total de 67 782.96 €
Recettes d'investissement : Restes à réaliser :	+ 1.37 € soit un total de 86 069.37 €.

En conséquence, le budget primitif – section investissement s'équilibre à la somme de 544 585. 37 € en dépenses et recettes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve ces modifications à l'unanimité.

Demande de subvention

Engagement dans une démarche de moindre utilisation des produits phytosanitaires, la mise en place d'un plan de désherbage communal et une étude pour la mise en valeur des étangs de la Motte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional au titre du Contrat Régional du Pays Drouais pour l'élaboration des études portant sur la mise en place d'un plan de désherbage communal et sur la valorisation des étangs de la Motte pour un montant total de 11 097.72 €.

Désignation d'un 4^{ème} Délégué pour le SIRP

Suite à la modification des statuts du SIRP, M. SCHAAL Vincent est élu délégué du SIRP par 14 voix – 1 blanc.

Choix du traiteur – repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le 14 décembre à midi.
Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, Leroy traiteur et fixe le prix de participation à 40.50 €.

Noël des enfants – colis des anciens

Le Noël des enfants se déroulera le samedi 13 décembre à 15 h à la salle Daniel Bergin.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le conte musical de Harpe et compagnie pour un montant de 500 € et de maintenir le budget de 40 € pour les jouets et les colis des anciens empêchés.

Informations diverses

Patinoire

La patinoire se tiendra du début des vacances de Noël au début mars 2015.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention au Comité des Fêtes d'Anet de 500 € pour la tenue de la patinoire et souhaite qu'il y ait une réunion de restitution à la fin de la manifestation.

Voirie départementale 2015

Le Conseil Général procédera à la réfection de la route départementale 301.4 du Vieux Château aux Berteaux en 2015. Le problème de la source se situant au milieu de la route dans le virage des Fontaines a été traité.

Les Moreaux : La canalisation traversant la route et la mise en place de regards, au moulin du soleil, a été changée, ce qui devrait régler le problème de débordement du Chertemps sur la route départementale.

Lecture de courriers

Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945

Une réunion, organisée par l'association 79^{ème} Memory Group aura lieu le vendredi 7 novembre 2014. Afin d'étudier une éventuelle participation de la commune, Yves Leipert se rendra à cette réunion.

Fondation du patrimoine

Compte tenu des besoins qui seront les nôtres dans le cadre de la réfection de l'église, le conseil municipal décide à l'unanimité, de renouveler l'adhésion pour un montant de 50 €.

Guerin TP

Suite à notre demande de constat du mauvais état du chemin du Groullay, l'entreprise Guérin s'est déplacée et nous informe que les travaux qui avaient été prévus ont été réalisés conformément au cahier des charges et que l'entreprise ne peut être tenue pour responsable de l'état du chemin.

M. Mme MESSAGER : Etat déplorable du chemin d'accès à leur propriété. Les ornières s'amplifient. Une demande de subvention a été déposée pour procéder à la mise en place d'un revêtement goudronné de ce chemin jusqu'à l'entrée des propriétés. Ces travaux pourraient se dérouler en 2015. Dans l'immédiat, les trous ont été rebouchés avec du grave calcaire.

M. Mme MARCHAND : Vitesse excessive rue du Bourg. Sollicite une étude par la commission sécurité, éventuellement la mise en place de panneaux de limitation à 50. Mme le Maire rappelle que de l'entrée du village jusqu'au 6 de la rue du Bourg, environ, la limitation est fixée à 30km heure et que les panneaux existent déjà. En conséquence, il est demandé à chaque véhicule de respecter ces limitations sans qu'il soit nécessaire d'en appeler aux forces de l'ordre. La commission ne manquera pas d'évoquer ces problèmes récurrents.

Tour de table

Mme Velin indique une visite de Guainville le samedi 8 novembre à 14 h 30. Cette visite est organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Dreux. Elle fait part de la satisfaction des personnes qui ont assisté à la pièce de théâtre « Desperates Mamies » le 18 octobre dans le cadre de la semaine bleue. 23 personnes ont assisté dont 16 prises en charge par la Commune.

M. Leipert se rendra à Châteaudun le 5 novembre à une réunion au titre du Correspondant Défense.

M. Schaal a assisté à une commission Déchets à l'Agglomération du Pays de Dreux. En 2015, les papiers et emballages seront ramassés chaque semaine. Les calendriers seront distribués en fin d'année et devraient être plus lisibles.

Mme Joubert fait un compte rendu de la dernière réunion du SICA où un point sur la rentrée des collèges a été effectué.

Mme Barathon se rendra le 5 novembre à une commission Eau et Assainissement.

M. Raoult se rendra à une réunion d'information sur les nouveautés de la loi ALUR, suivie d'une commission Aménagement du Territoire le 6 novembre.

M. Rouby rappelle la commission cimetière du 8 novembre.

Mme Poussard signale que M.MARTIN-GBEASSOR œuvre à un « toilettage » du site internet et à son attractivité. Elle sollicite l'aide des membres du conseil pour le soutenir dans cette tâche. Elle participera à une réunion sur les transferts de charge le vendredi 7 novembre. La prochaine réunion de conseil aura lieu le 18 décembre 2014.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures 10.